

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DE LA BOURSE À DES DU 27.08.2017

- **Membres présents :**

- Hadrien Dominault
- Marina Forêt
- Stéphanie Tesson
- Romain Levray
- Laurence Birau
- Guillaume Pulyk
- Philippe Jeanbaptiste

- **Autres personnes présentes :**

- Thibault Artus
- Mathias Guillet
- Chloé Guilloux
- Loki Jardin
- Jean-Jacques Baugé
- Pauline Rauch
- Gaëtan Voudon
- Etienne Marchi
- Charles Triboulot
- Estelle Alleau

- **Membres absents excusés :**

- Maxime Sibellas
- Félix Renault
- Clément Hérault
- Théo Brisset

- **Liste des ordres du jour :**

- 1) Modification des *Statuts* et du *Règlement Intérieur* (montant de la cotisation annuelle ; nombre de places minimum au CA ; ajout d'une réunion du CA par an ; intégration de la nouvelle *Charte*)
- 2) Accueil des nouveaux membres et déterminer son statut
- 3) Bilan annuel des membres du Bureau et vote de ceux-ci
- 4) Certification ou non des comptes de l'association par le Commissaire aux comptes
- 5) Démission des membres du CA et élections du Conseil d'Administration et du nouveau Bureau
- 6) Finalisation du planning (activités et animateurs) du Festival d'Ultavia III
- 7) F.A.Q.
- 8) Distribution des supports de communication à diffuser (cartes de visites, flyers et affiches) et des nouvelles cartes de membres

1) Modification des Statuts et du Règlement Intérieur (montant de la cotisation annuelle ; nombre de places minimum au CA ; ajout d'une réunion du CA par an ; intégration de la nouvelle Charte) :

*La cotisation pour l'année associative 2017-2018 : Elle est inchangée et reste à 20€.*

*Le nombre de places au CA et l'ajout d'une réunion par an : Modification des Statuts : « ARTICLE 12 – CONSEIL D'ADMINISTRATION*

*[...] Son minimum équivaut au nombre de postes au Bureau et son maximum équivaut au nombre de postes au Bureau plus 5.*

*Il se réunit trois fois par an (entre septembre-octobre, janvier-février et mai-juin) et prend en charge la direction de l'association. [...] »*

*Modification du Règlement Intérieur : « ARTICLE 6 : [...] Les réunions du Conseil d'Administration (en septembre-octobre, janvier-février et en mai-juin) sont ouvertes au public, mais le huit-clos peut être demandé en cas de motif disciplinaire ou grave. [...] »*

*Le nombre de postes au Bureau : Modification des Statuts : « ARTICLE 13 – BUREAU [...]*

- 13-6 Un Chargé de communication internet. »

*Modification du Règlement Intérieur : ARTICLE 18 : Les missions des membres du Bureau sont les suivantes : [...] le Chargé de communication internet s'assure de la bonne visibilité de l'association sur les réseaux sociaux et les sites spécialisés (en tenant les informations à jour, en partageant les événements et en faisant la promotion des activités et valeurs de l'association auprès des acteurs du jeu).*

*La nouvelle Charte du membre actif (cf. Annexe 1) a été approuvée à l'unanimité par le CA lors de sa dernière réunion. Elle est donc officiellement entrée en vigueur et doit être signée par tous les membres actifs.*

2) Accueil des nouveaux membres et déterminer son statut :

*Parmi les membres actifs, tous le restent excepté Félix Renault qui devient Bienfaiteur.*

*Camille Maroquesne, Charles Triboulot, Loki Jardin, Chloé Guilloux, Estelle Alleau, Jean-Jacques Baugé et Gaëtan Voudon souhaitent devenir membres actifs.*

*Thibault Artus et Mathias Guillet souhaitent devenir Bienfaiteurs.*

*David Lefeuvre et Céline Badaroux souhaitent régler une cotisation mais ne sont pas encore fixés sur leur statut.*

3) Bilan annuel des membres du Bureau et vote de ceux-ci :

– **Bilan du Président approuvé à l'unanimité :**

*Je tiens à remercier les membres pour leur engagement et tout particulièrement l'équipe du bureau de cette année qui a fait preuve d'un grand investissement et d'une excellente capacité de coopération. Je serais heureux de travailler à nouveau avec eux à l'avenir.*

• *Organisation interne :*

*L'association existe pour la troisième année consécutive. Cette année voit un renouveau parmi nos bénévoles avec le départ de certains et l'arrivée d'autres. Il sera important de bien accueillir ces nouvelles personnes afin qu'elles puissent s'épanouir au sein de l'association. Nous espérons que la Charte du Bénévole va améliorer et clarifier les relations entre l'association et ses bénévoles ainsi qu'entre les bénévoles eux-mêmes. Le prochain Bureau aura bien sûr pour objectif de garantir le bon fonctionnement de l'équipe associative.*

- *Gestion des événements :*

Le Festival d'Ultavia 3 approche et nous pouvons d'ors et déjà enregistrer une participation impressionnante et auteurs et des professionnels.

Concernant les permanences organisées en partenariat avec l'AERUD, la fréquentation s'avère excellente pour les permanences jeux de rôle. Si bien que nous avons pu constater que les MJ commençaient à arriver au bout de leur inspiration. Nous avons donc fait un effort pour permettre à plus de personnes de s'essayer à la maîtrise. Pour continuer à organiser autant de parties, il faudra former d'avantage de Mjs.

Les permanences jeux de société ont besoin de d'avantage de visibilité et d'animation de notre part afin qu'elles puissent se développer.

Le Festival du Jeu en Poitou s'est très bien passé et nous avons pu effectuer nos animations.

L'événement s'avère moins complexe pour l'association que le Festival d'Ultavia. Son renouvellement est un sujet qu'il faudra surveiller en raison du changement de gouvernance.

Les Plaisirs Ludiques, l'émission de radio de l'association, sont un succès ! Notre équipe a été motivée et fidèle tout au long de l'année et nous avons pu proposer une émission de qualité appréciée par les auditeurs et validée par Radio Pulsar. L'année à venir va réclamer de nouveaux chroniqueurs pour remplacer les départs. Ce sera aussi l'occasion de peaufiner la forme de l'émission.

- *Contact avec les partenaires :*

Cette année nous a permis de consolider les liens que nous entretenons avec nos partenaires ludiques. L'espace de jeu géré par l'AERUD permet la rencontre de plusieurs associations et plusieurs loisirs qui gagnent en synergie. Nos partenaires du Festival d'Ultavia commencent à percevoir le Festival comme un événement pérenne.

– **Bilan de la Secrétaire approuvé à l'unanimité :**

Communication interne :

- *Au sein du Bureau :*

Dès le début de l'année, le nouveau Bureau composé à présent de quatre membres a vite pris ses marques. La communication a été très facile, les informations ont circulé et une bonne entente règne dans le groupe.

- *Au sein du Conseil d'Administration :*

Le nouveau Conseil d'Administration a été testé cette année, les membres communiquent par le groupe secret « CA BAD ». Devoir prendre les décisions entre les membres les plus motivés de l'association permet de se sentir pleinement épaulés tout au long de l'année et souder un peu plus ses membres actifs, car cela leur permet de participer à la vie de l'association en groupe et non en groupe restreint. Malheureusement, un tiers du CA était très peu actif cette année, pour des raisons diverses et hors associatives. La Charte du bénévole et une troisième réunion annuelle estimée nécessaire permettront de solliciter uniquement les membres les plus motivés et d'avoir un nouveau CA plus dynamique.

- *Entre les membres :*

Le CA servant officiellement d'organe décisionnel, sa communication se fait par un groupe secret. Les membres actifs utilisent donc simplement la conversation « LBD » pour se transmettre des comptes-rendus, des informations sur le monde du jeu ou des questions assez générales.

Ce nouveau mode de gestion a été approuvé par les membres, sauf un qui s'est senti à l'écart et, pour diverses raisons, a quitté son statut de membre actif pour devenir Sympathisant.

Enfin, les convocations aux réunions et assemblées générales ont bien été envoyées à tous les membres concernés et dans les délais prévus par les Statuts. Les nouveaux statuts de membres ont un effet positif sur l'association, notamment celui de Bienfaiteur permettant aux personnes non présentes mais souhaitant soutenir l'association de lui apporter une aide concrète.

### Communication externe :

- *Avec les partenaires :*

Les partenaires ont été contactés un par un, physiquement ou virtuellement, par le Président, la Trésorière et moi-même et les réponses positives sont nombreuses. Il faut néanmoins relancer des structures afin d'obtenir une réponse. Globalement, les partenaires associatifs et professionnels sont enthousiastes et acceptent de nous apporter leur contribution tant à l'association qu'au Festival d'Ultavia (qu'elle soit pécuniaire, matérielle, bénévole ou morale).

La convention signée avec l'Association des Étudiants de la Résidence Universitaire Descartes (A.E.R.U.D.) est bénéfique pour l'association. Elle a été renouvelée cette année. Elle a permis de continuer les permanences qui accueillent jusqu'à cinq tables de jeu de rôle par semaine.

Le partenariat avec Radio Pulsar permet à l'association de se faire connaître par les « Plaisirs Ludiques » et d'apporter aux membres participants une activité originale et enrichissante.

- *Après du grand public :*

Plusieurs supports de communication sont utilisés cette année : affiches, flyers, réseaux sociaux, partenariats radio et presse, affichage dans les bus de Poitiers, crieur public, déambulation costumée et sites internet spécialisés.

Le plus gros de la communication se faisant sur internet, un Chargé de Communication Internet serait toujours un bon point.

### **– Bilan de la Trésorière approuvé à l'unanimité :**

- *Bureau :*

Prise de poste très sympathique à faire, une excellente entente dans le bureau, avec le juste équilibre entre la déconnade et le travail sérieux. La communication passe très bien entre nous, avec la possibilité de discuter de sujets divers de façon ouverte.

- *CA :*

Nous pouvons accueillir de nouveaux membres motivés, qui seront heureux de nous donner leurs avis !! Tous les motivés sont les bienvenus. Toutefois, comme le dit Marina, un investissement personnel est nécessaire, de façon à partager les tâches et soulager les membres du bureau. On s'amuse autant à animer !!! Sans vouloir jouer les rabats joies, trop de membres de l'année dernière se sont présentés au Conseil d'Administration, sans assumer leur engagement pris en début d'année scolaire.

Nous avons la chance d'avoir un bureau et des membres qui compensent énormément l'absence de certains engagés. Toutefois, je souhaite mettre l'accent sur la confiance accordée, et sur l'engagement. Tout le monde a des priorités, avec le travail, la vie de famille, les études, les responsabilités diverses... Mais si on pense ne pas avoir le temps, ce qui est tout à fait normal, il y a possibilité de rester membre actif ou sympathisant, afin de conserver sa liberté de temps. Ces statuts n'empêchent pas de pouvoir participer à des événements.

En tout cas, Merci à Hadrien et Marina de gérer autant l'organisation de la Bourse à Dés. Toutefois, je pense qu'un bon coup de main pourrait leur être apprécié !

### **– Bilan du Webmaster approuvé à l'unanimité :**

- *Site web :*

Le cahier des charges est établi et les revendications du président sont revendiquées. Le développement ne pourra commencer avant mi/fin octobre pour cause de changement de situation personnelle. Cela commencera par la clarification des demandes ainsi que de la réalisation d'une maquette pouvant être soumise à l'avis des membres si ceux-ci en manifestent l'envie. Ce chantier peut être l'occasion de revoir certains éléments liés à l'identité de l'association : logo, bannière et charte graphique.

- *Améliorations :*

Mettre l'accent sur l'association avec la disponibilité des documents officiels (RI, Status et charte du bénévole ainsi que les PV et les clôtures de budget).

- *Réorganisation du contenu :*

Simplifier l'inscription à la newsletter

Meilleure visibilité sociale

Gestion et archivage des podcasts

L'accès au tableau Trello pourra être fourni sur demande.

4) Certification ou non des comptes de l'association par le Commissaire aux comptes :

Mail reçu suite à l'envoi du fichier de comptabilité à jour et des pièces justificatives conservées sur l'année, ainsi que de la pièce justificative manquante n°129b :

« Je soussigné Guillaume Assant, commissaire aux comptes de l'Association La Bourse à Dés certifie que la réserve apportée par mes soins, le 27 août 2017 concernant la facture Leclerc n°129, sur l'exercice comptable 2016-2017 de l'association a été corrigée. En conséquence, je certifie désormais sans réserve la conformité des comptes de l'association pour l'exercice 2016-2017.

Fait pour pouvoir et valoir ce que de droit. »

5) Démission des membres du CA et élections du Conseil d'Administration et du nouveau Bureau :

Tous les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ont bien démissionné.

*Élection du nouveau Conseil d'Administration : (10 places disponibles)*

Sont élus : Hadrien Dominault, Marina Forêt, Stéphanie Tesson, Maxime Sibellas, Estelle Alleau, Camille Maroquesnes, Loki Jardin, Chloé Guilloux, Charles Triboulot et Gaëtan Voudon.

*Élection du nouveau Bureau : (5 postes disponibles)*

- Chargée de communication internet : Estelle Alleau à l'unanimité (suppléante : Loki) ;
- Webmaster : Maxime Sibellas avec une abstention (suppléant : Charles) ;
- Trésorière : Stéphanie Tesson à l'unanimité (suppléante : Chloé) ;
- Secrétaire : Marina Forêt à l'unanimité (suppléante Camille) ;
- Président : Hadrien Dominault à l'unanimité (suppléant : Gaëtan).

6) Finalisation du planning (activités et animateurs) du Festival d'Ultavia III :

La version 2 du Planning se trouve en Annexe 2. Il est toujours susceptible de changer.

7) F.A.Q. :

- *Les permanences jeu de société ont du mal à démarrer, ce ne serait pas à cause du fait qu'elles soient le mardi soir ?*

Possible, mais il est difficile de les caler un autre moment sans empiéter sur les soirées jeux des autres associations sur Poitiers. Il est envisagé de tenter un vendredi soir à la place du mardi. Autre proposition : mettre une thématique pour la soirée et/ou une sélection de jeux pré-définie.

- *Serait-il possible de rajouter une soirée jeu de rôle dans la semaine ?*

Celle du lundi fonctionne très bien, donc si une est rajoutée, soit elle désengorgerait la première, soit elle créerait un doublon. L'expérience peut être tentée, il faudrait fixer le jour et peut-être commencer par une par mois pour voir si elle aurait du succès et l'effet qu'elle entraînerait sur celle du lundi. La principale problématique est de savoir qui gérerait cette permanence. Loki s'est proposée pour le test.

- *Qui serait intéressé pour faire partie des Plaisirs Ludiques ?*

Hadrien (chroniqueur permanent et animation), Marina (chroniqueuse permanente et technicienne), Stéphanie (chroniqueuse semi-permanente), Romain (chroniqueur semi-permanent) et David (chroniqueur tous les derniers dimanches de chaque mois) ont déjà confirmé. Céline fera une chronique enregistrée, la fréquence et le thème ne sont pas encore fixés. Loki est intéressée pour tenir une chronique dans l'émission mais n'a pas encore confirmé. Charles est intéressé pour participer ponctuellement à l'émission. Thibault peut donner un coup de main dans les premiers mois en cas de manque de chroniqueurs.

- *À quelle date commenceront les Plaisirs Ludiques ?*

Les Plaisirs Ludiques commenceront en direct le dimanche 1er octobre et auront lieu tous les dimanches en direct de 17h à 18h dans les studios de Radio Pulsar.

8) Distribution des supports de communication à diffuser (cartes de visites, flyers et affiches) et des nouvelles cartes de membres :

Des affiches, cartes de visite et flyers ont été distribuées aux membres.

Les nouvelles cartes de membre actif seront données dès réception de la cotisation et de la signature de la Charte.

Le président,  
DOMINAULT Hadrien



La secrétaire,  
FORÉT Marina



La trésorière,  
TESSON Stéphanie



## ANNEXE 1

### CHARTRE DU BENEVOLE LUDIQUE

*En signant cette charte, le membre actif de La Bourse à Dés s'engage à respecter certains engagements. En retour, l'association La Bourse à Dés s'engage également.*

#### **Les engagements du membre actif :**

- Payer sa cotisation
- Participer aux événements et/ou ateliers (décrits ci-dessous) de l'association dans la mesure de ses capacités. Ceci peut correspondre en moyenne à deux permanences par mois et un événement par mois
- Participer à la réalisation du Festival d'Ultavia
- Participer aux débats lors des Assemblées Générales, physiquement ou pas procuration

#### **Les engagements de La Bourse à Dés :**

- Protéger ses membres par une assurance civile lorsqu'ils participent aux activités et événements de l'association, offrir un tarif préférentiel pour une assurance Pass 1 GN
- Accorder le droit de vote à ses membres au sein de l'association
- Rendre éligible ses membres au Conseil d'Administration et au Bureau
- Offrir un accès gratuit à une vaste gamme de jeux et à des magazines traitant du loisir
- Permettre aux membres d'emprunter des jeux à l'association (conditions dans le règlement intérieur)
- Faire bénéficier ses membres de formations et leur transmettre des compétences gratifiantes
- Fournir un t-shirt de l'association aux membres, sous réserve qu'ils en prennent soin

**Formations disponibles :** *Elles dépendent des partenariats que l'association entretient, n'hésitez pas à contacter le CA ou le Bureau pour plus de détails.*

- Expérience associative (API Jeunes, Animafac, La Bourse à Dés)
- Compétences rédactionnelles et radiophoniques (Radio Pulsar)
- Animation et scénarisation (La Bourse à Dés)

**Ateliers associatifs :** *Le bénévole peut également participer à différents ateliers qui réclament un investissement régulier ou ponctuel.*

- Permanences associatives : animation jeux de rôle et de société à la résidence universitaire Descartes
- Tables à café : récolte de dons pour l'association, communication sur les événements futurs
- Newsletter de l'association : Rédaction d'articles et diffusion de nouvelles du monde ludique
- Ludothèque en ligne : rédaction d'avis en ligne sur les jeux proposés par l'association
- Plaisirs Ludiques : Tenir une chronique hebdomadaire dans l'émission de radio de l'association, de septembre à juin inclus
- Communication Web : Animer la page Facebook, le compte Twitter et le site internet de l'association

---

J'ai bien pris connaissance de la présente *Charte du bénévole ludique* et je m'engage à la respecter

T-shirt :  J'en ai déjà un       Homme  Femme      Taille :  S  M  L  XL  XXL

Le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_      À : \_\_\_\_\_

Nom complet et signature du bénévole

Signature d'un représentant du Bureau et tampon

